

1840.

Ans mil huit cent trente et un, le douze Septembre, à onze heures du matin,  
Déclarons que Jean Antoine Joseph Dufaer Bourdon, échevin de la ville de Liège, délégué  
à l'état civil, dont compourvoit jacques Delarge, âgé de soixante quatorze ans, jardinier, demeurant  
en cette ville, rue grande berthe N° 121A, quartier de l'est, et le bonac d'Houraud, âgé de  
soixante quatorze ans, armurier, demeurant même maison, voisina du défunt, lesquels  
nous avons déclaré que jacques Postula, âgé de quatre-vingt quatre ans, armurier,  
né à Liège, domicilié au dit N° 121A, époux de Catherine Goffette, fille du défunt jacques  
Postula, et de la funte marquerite Genaire, est décédé hier, sera midi, au plus tard N° 121A  
et a donc signé le présent acte, après que lecture leus en a été faite, les déclarants ne  
sachant écrire.

Dufaer Bourdon